

Hélène Y. Meynaud vient de publier "La Part de l'étranger.e: travail et racisme", Editions le Bord de l'Eau, coll. Clair et net, janvier 2010.

Présentation du livre :

La construction de l'autre - l'étranger, la femme - comme essentiellement différent par sa « couleur », ses potentialités, son comportement, est une des manières de maintenir la puissance de référence : l'homme, occidental, riche, père de famille, en bonne santé. Les décideurs peuvent alors, en toute respectabilité, subordonner, sous-payer, retenir, exclure.

Avec la mondialisation, les tâches non délocalisables : chantiers, restauration, nettoyage et assistance à la personne, etc. sont offertes à une main-d'œuvre « importée », taillable et corvéable par sa précarité. Les industries et services, quant à eux, s'exportent le plus souvent vers les pays à la main-d'œuvre bon marché. L'origine étrangère, réelle ou supposée, rend l'emploi en CDI exceptionnel.

La discrimination raciale et sexuelle au travail démontrée par de nombreuses études statistiques commence à peine à être dénoncée par des plaintes devant les tribunaux. Le comptage ethno-racial souvent proposé comme solution se heurte à des obstacles éthiques et techniques. Il justifie l'idée de la matérialité des clivages « raciaux ». La « race » serait ainsi recrée comme mode explicatif des inégalités.

Tout se passe comme si les politiques de diversité étaient mobilisées pour (re)dorer l'image des entreprises et des gouvernements, saupoudrant par-ci, noircissant par-là, remplaçant l'exigence de promotion des femmes par celle des divers. Pourtant on peut agir contre cette situation. Une fois les discriminations prouvées, des mesures de rétablissement des droits sont possibles. Notre modèle républicain, mis à mal, peut être restauré, et une juste place trouvée pour l'étranger.e, celle de partenaire dans la démocratie.